

CONTRAT NATURA 2000 - CAHIER DES CHARGES

«Restauration et Entretien des milieux dunaires»

3- HABITAT(S) CONCERNE (S)

Dune mobile embryonnaire : 2110.

Dune mobile du cordon littoral à *Ammophila arenaria* (dune blanche) : 2120.

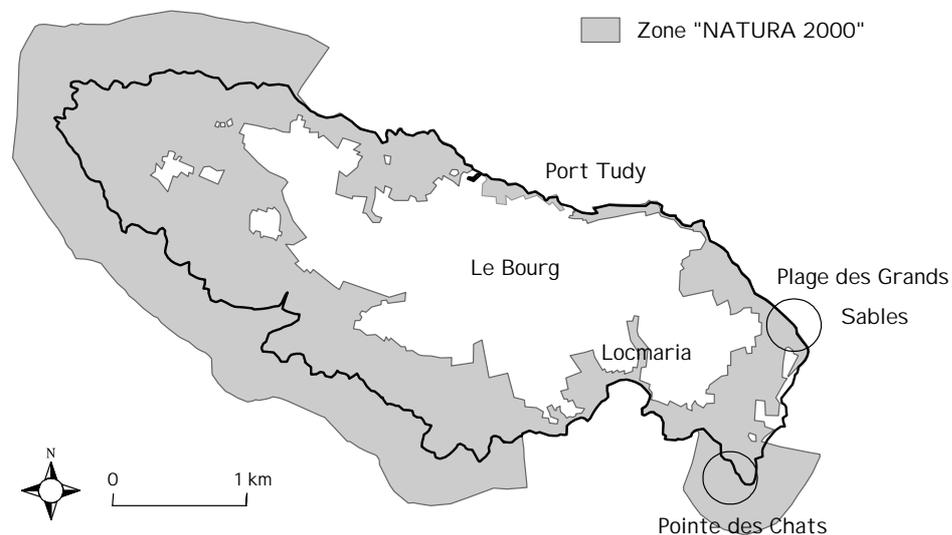
4- OBJECTIFS POURSUIVIS

- ✓ Restaurer ou maintenir dans un bon état de conservation les habitats dunaires.
- ✓ Maîtriser la fréquentation touristique et les impacts du piétinement.

Mesures :

- ✓ Mise en place et entretien d'aménagements dunaires cohérents.

Périmètres d'application : Plage des Grands Sables et Pointe des Chats.



PRE REQUIS :

Les pratiques rémunérées et non rémunérées s'entendent dans le cadre général du respect des règlements nationaux et européens en matière de sécurité, de normes sanitaires, d'urbanisme, etc...

Il est sous-entendu que tous nouveaux programmes ou projets de travaux devront faire l'objet d'une évaluation de leurs incidences au regard des objectifs de conservation du site.

3- ENGAGEMENTS NON REMUNERES (NR), BONNES PRATIQUES DANS LE DOCUMENT D'OBJECTIFS

Le bénéficiaire s'engage à respecter les conditions suivantes :

Aucun remblai ni autre apport de matériaux exogènes (hors sable dunaire) ni déblais	NR
Aucun dépôt de déchets	NR
Aucune modification des reliefs dunaires (hors opérations de reprofilage programmées en restauration/avis d'experts)	NR
Aucun semis herbacé artificiel	NR
Aucune nouvelle plantation, pas de travail du sol	NR
Aucune utilisation de produits phytosanitaires, sauf traitement localisé sur les espèces invasives, si cela s'avérait nécessaire (avis d'experts). Aucun fertilisant ni amendement	NR
Interdiction de plan d'épandage (même de boues de station d'épuration)	NR
Interdiction d'épandage sauvage de fosses septiques	NR
Pas de ramassage des laisses de mer, sauf du 1 ^{er} juillet au 1 ^{er} septembre, ponctuellement (et manuellement) sur les zones fortement fréquentées	NR
Interdiction des feux de camp	NR
Aucune circulation d'engins motorisés (motos...), deux roues, chevaux	NR
SI MISE EN PLACE ET ENTRETIEN D'AMENAGEMENTS	
Aucune autorisation de pratiques sportives sur les dunes (jugées néfastes dans le DOCOB pour la conservation des habitats) en dehors des voies et espaces aménagés pour l'accès du public	NR
Circulation et stationnement interdits des engins motorisés en-dehors des voies et espaces aménagés existants	NR
Circulation interdite des vélos et chevaux en-dehors des voies et espaces aménagés existants	NR
Circulation des piétons sur les chemins canalisés, circulation interdite sur les espaces mis en défens	NR
SIGNALÉTIQUE/ INFORMATION DU PUBLIC	
Mobilier réversible et intégré au paysage	NR
Aucune publicité ni signalétique commerciale sur les massifs dunaires	NR

4- ENGAGEMENTS REMUNERES

Les coûts mentionnés ci-dessous sont indicatifs et devront être précisés lors de la signature des contrats avec la réalisation de devis.

Cocher les cases correspondantes :

Intitulé du poste	Coût moyen HT (évolution possible avec devis)
Nettoyage manuel des macrodéchets sur les plages soumises à une forte fréquentation touristique estivale	83,20 € / j

Intitulé du poste	Coût moyen HT (évolution possible avec devis)
Déplacement du club nautique des Grands Sables, hors milieux dunaires	200 € / j
SI MISE EN PLACE ET ENTRETIEN D'AMENAGEMENTS	
Pose de clôture 3 fils (matériaux + main d'œuvre)	3,81 € /ml
Pose de ganivelles (matériaux + main d'œuvre)	13,40 € /ml
Pose de monofil bas (matériaux + main d'œuvre)	6,20 € /ml
Pose de bifil bas (matériaux + main d'œuvre)	15,24 € /ml
Pose de géotextile sur cheminements (matériaux + main d'œuvre)	21,38 € /m ²
Pose d'escalier de meunier à palier, en bois (matériaux + main d'œuvre)	2 741, 66 €/ml
Pose de caillebotis (panneaux disjoints ; matériaux + main d'œuvre)	330,00 € /u
Pose de platelage (panneaux joints ; matériaux + main d'œuvre)	210,00 € /ml
Enlèvement de ganivelles usagées (matériaux + main d'œuvre)	1,85 € / ml
Plantations d'oyats (main d'œuvre)	7,56 € / m ²
Débroussaillage, évacuation, nivellement du sol (main d'œuvre + consommables)	2,08 € / m ²
Barrière pivotante (matériel + pose)	533,37 € /u
Barrière en bois	426,86 € /u
Chicane (matériel + pose)	601,55 € / u.
Plots bois de délimitation des voies de circulation / stationnement (matériaux / pose)	16,82 € /ml
Reprofilage mécanique au tracto-pelle	6,00 € / m ³
Portique	457,37 € /u
Entretien d'aménagements	21 € /h
MOBILIER D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION	
Panneau d'interdiction (prélèvement sable, circulation d'engins motorisés et de vélos sur le sentier côtier) (matériaux ; conception graphique non comprise)	150 € / u.
Panonceaux sur potelet (matériaux + pose ; conception graphique non comprise)	130,56 € / u.
Pictogrammes par 1.000 u. symbole fourni (matériaux visuel et support dibond)	2,10 € / u.

5- MONTANT DES AIDES FINANCIERES

Les coûts des engagements rémunérés devront être évalués sur devis. Le montant des aides financières dépendra de ces derniers.

6- DUREE ET MODALITE

Durée : 5 ans.

Modalité : Les travaux devront être effectués en automne ou au début du printemps, en dehors des périodes de floraison et de nidification.

Chaque cahier des charges devra être accompagné, lors de la signature des contrats Natura 2000, d'un dossier récapitulant les prescriptions techniques à respecter, adaptées aux caractéristiques du site.

7- JUSTIFICATIFS PERMETTANT LE CONTROLE DES ENGAGEMENTS

✓ Pour les engagements non rémunérés :

Contrôles sur le terrain du respect des bonnes pratiques non rémunérées.

✓ Pour les engagements rémunérés :

Calendrier et plan de situation des travaux ; surfaces concernées

Pour les aménagements :

Respect des prescriptions techniques (à détailler :
linéaires/matériaux/positions...)

Factures

8- INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

Se référer à la partie VI du Document d'objectifs. Différents travaux, en cours de réalisation, devraient prochainement permettre de compléter la liste suivante.

- Suivi photographique (avant et après travaux)
- Suivi scientifique (avant et après travaux)
- Cartographie des habitats d'intérêt communautaire (méthodologie du CBN Brest), surfaces et état de conservation, et comparaison avec la cartographie de 2000
- Critères de dégradation utilisés par le CBN Brest pour la cartographie des habitats : Erosion / Mise à nu du substrat
- Respect des aménagements
- Comportements des visiteurs